

# Une vie auprès des «laissés-pour-compte»

**NEUCHÂTEL • Pasteur, tiers-mondiste, écologiste et gauchiste, l'ancien secrétaire romand de l'œuvre d'entraide protestante «Pain pour le prochain», Théo Buss raconte son itinéraire marqué par de multiples activités militantes.**

Les engagements de Théo Buss, né en 1942 à Zurich, s'inscrivent dans sa foi chrétienne. Une foi que ne partage pas son préfacer, Nils Andersson, qui se sent pourtant lié à lui par leur inlassable activité commune au service des humiliés et des exploités. Le livre du pasteur militant, *Justice au cœur*, est certes touffu. Il se compose en effet d'un récit de vie, mais aussi de résumés de livres qui l'ont inspiré, de longs développements sur le martyre des Palestiniens ou sur les dessous de l'opération Condor chapeauté par les Etats-Unis, de professions de foi écologistes. Ce mélange des genres et cette accumulation de cris d'indignation peuvent, il est vrai, finir par provoquer chez le lecteur une sorte d'overdose. Il n'en reste pas moins que le parcours de l'homme est admirable.

## «la rébellion dans le sang»

Théo Buss raconte d'abord ses années de formation, marquées par les Unions chrétiennes de jeunes gens, la Faculté de théologie, le mouvement international des étudiants, dont il apprend qu'il est noyauté par la CIA. Le jeune pasteur se réclame de Mai 68, il dit avoir «la rébellion dans le sang». Il s'inscrit d'abord à la section neuchâteloise du Parti socialiste, avant d'adhérer à SolidaritéS. Il sera député au Grand Conseil de 2009 à 2013. Il est aussi actif dans le mouvement œcuménique, pour lequel il fera plusieurs missions. Il effectue au Locle un stage en usine, rejoignant ainsi l'idéal des prêtres ouvriers au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il participe à l'aventure des Magasins du Monde. Le livre donne ainsi des informations intéressantes sur un grand nombre de mouve-

ments et d'actions, qu'il nous est impossible de citer tous ici.

Entre 1977 et 1999, Théo Buss séjourne à deux reprises en Bolivie, qui est alors sous la coupe d'un dictateur soutenu par les Etats-Unis, le général Banzer. Il rend hommage dans son livre à de nombreux combattants pour la liberté et la justice, dont plusieurs mourront assassinés, parfois après avoir été atrocement torturés. Il souligne les aspects positifs de la présidence d'Evo Morales, sans cependant cacher sa déception face à ses dérives autoritaires et au mépris des droits des indigènes amazoniens.

Puis une série de chapitres est consacrée à Edward Said (1935-2003), brillant intellectuel et penseur palestinien, qui a inspiré Théo Buss par sa dénonciation du «pays d'apartheid» qu'est devenu Israël. Lui-même a pu constater sur place la situation d'oppression que subissent les Palestiniens, lors d'un séjour de trois mois en 2011, comme membre d'une équipe d'observateurs mandatés par le Conseil œcuménique.

## Campagne latino-américaine

La troisième partie de l'ouvrage nous ramène en Amérique latine, en disséquant les dessous criminels de la fameuse Opération Condor, organisée par les Etats-Unis. Le cinéaste Costa-Gavras l'a fait connaître au grand public par son film *Etat de siège*. Théo Buss relate nombre d'assassinats politiques exécutés dans le cadre de cette vaste campagne de répression. Puis l'auteur raconte ce qu'il nomme «l'odyssée du mouvement œcuménique», en soulignant que le Conseil œcuménique des églises (COE) fut longtemps «un phare dans les luttes de libération». Le pasteur Buss ne craint



Militant de la première heure, Théo Buss a arpenté le monde entier avant de poser ses pénates à La Chaux-de-Fonds.

DR

pas les prédications engagées: ainsi lorsqu'en 2003, à la Collégiale de Neuchâtel (lors d'un culte radiodiffusé), il oppose Max Havelaar et sa dénonciation du colonialisme hollandais en Indonésie, à Pierre Alexandre DuPeyrou, qui tirait l'essentiel de ses rentes de l'exploitation des esclaves noirs qu'il possédait au Surinam...

Changeant encore une fois de sujet (même s'il y a un lien évident entre les différents engagements de Théo Buss), la suite de l'ouvrage est

consacrée à l'écologie et à la décroissance, à laquelle l'auteur adhère. Enfin ce dernier dénonce avec vigueur les thèses ultralibérales issues de la Société du Mont-Pèlerin fondée en 1947, avec la participation, notamment, de Friedrich von Hayek et Milton Friedman, les grands inspirateurs de Donald Reagan, Margaret Thatcher et Augusto Pinochet.

Pour finir, Théo Buss résume les multiples engagements qui ont rempli et continuent de remplir sa vie, et dont

certaines n'ont pas été évoqués dans notre résumé: la défense des réfugiés, Amnesty International, la lutte contre les méfaits de l'amiante et l'addiction collective au smartphone, «nouvel opium du peuple» selon lui. On voit donc que ce livre évoque une série de sujets très différents: c'est là son grand intérêt, c'est peut-être là aussi que réside sa faiblesse formelle. ■

Pierre Jeanneret

Théo Buss, *Justice au cœur*, Vevey, Editions de l'Aire, 2020, 371 p.

## Une carrière pas toute tracée

**GENÈVE • Le peuple devra décider le 29 novembre s'il veut régulariser une carrière illégale depuis trente ans et en pleine zone agricole.**

L'objectif de ce projet de loi est de déclasser trois hectares de zone agricole en zone industrielle, au lieu-dit «Sous-Forestal», situé sur le territoire de la commune d'Avusy, à la frontière des communes de Cartigny, Laconnex et Soral. Bien que situé en zone agricole, ce terrain n'est plus utilisé depuis une trentaine d'années pour l'agriculture. Il était exploité comme carrière de sable, jusqu'à son épuisement. Ensuite, le Conseil d'Etat permit à l'entreprise exploitante, la société Sablière du Cannelet SA, de se reconverter dans le recyclage de déchets de chantier, en lui promettant une légalisation de son activité. Cela aurait impliqué de déclasser le terrain en zone industrielle, ce qui ne fut pas fait jusqu'à présent. L'activité de recyclage se poursuivait donc illégalement, mais était tolérée en pratique. Une majorité du Grand Conseil veut aujourd'hui légaliser cette situation, en déclassant ces trois hectares en zone industrielle.

Le projet de loi fut voté par la majorité des partis au Grand Conseil, à l'exception d'Ensemble à Gauche et d'une moitié des Verts. Ce sont les communes concernées qui sont à l'origine du référendum. La droite appelle à approuver le changement, et la gauche, majoritairement, à voter non. Les associations de défense de l'environnement sont divisées sur la question.

## Des emplois en sursis

Il y a des arguments sérieux en faveur du projet. La Sablière du Cannelet est responsable du recyclage de 25% des déchets de chantier du canton. Une cinquantaine d'emplois, socialement et écologiquement utiles, sont en jeu. Ils pourraient disparaître si la Sablière du Cannelet devait cesser ses activités. Si l'entreprise devait fermer – à moins que les autorités n'arrivent à lui trouver un nouveau

terrain –, ces déchets pourraient être exportés en France, pour y être recyclés puis réimportés à Genève, ce qui constituerait une aberration écologique. Il est impossible de régulariser les activités de l'entreprise sans déclasser en zone industrielle. Alors, même si c'est légalement discutable, il faudrait tout de même le faire au nom du recyclage et de l'emploi. Selon les autorités, il n'existe pas de terrain disponible suffisamment grand dans une zone industrielle existante pour que l'entreprise puisse y déménager.

Mais il y a également de sérieux arguments en sens contraire. L'activité de recyclage implique des nuisances (passage de nombreux camions, poussière) et consomme beaucoup d'eau. Surtout, la transformation d'un terrain agricole en carrière, puis en zone de recyclage, s'est faite malgré les habitants, qui ont donc de bonnes raisons d'être mécontents. La politique du fait accompli est détestable. Ce que propose une majorité du Grand Conseil, ce n'est rien moins que la régularisation d'une activité illégale, ce qui est de nature à créer un dangereux précédent, et une incitation au grignotage de la zone agricole. Les opposants pointent également le fait qu'il existe d'autres entreprises de recyclage dans le canton, qui auraient la capacité de traiter 100% des déchets de chantier, et que la Sablière du Cannelet a refusé de déménager lorsqu'un terrain de rechange lui avait été proposé, préférant poursuivre ses activités dans l'illégalité. Toutefois, en cas de refus, rien ne garantit la renaturation de ces trois hectares ou leur retour à l'agriculture. Celui-ci prendrait en tout cas du temps. La préservation des emplois n'est pas garantie non plus. Réuni en assemblée, le Parti du Travail a décidé de laisser la liberté de vote sur le sujet. ■

Alexander Eniline

Paru dans *Encre rouge*

## Enquête interne aux TPG

Dénonçant des pressions de deux hauts cadres et un «climat de terreur» dans le secteur administratif des TPG, 19 employés de l'entreprise de transport genevois avaient demandé l'intervention de l'inspection du travail (OCIRT) (voir *Gauchebdo* n°46). Après avoir réitéré dans un premier temps sa confiance aux personnes incriminées sans annoncer de mesures d'investigation, la direction des TPG vient de faire marche arrière toute et annonce avoir lancé une enquête interne menée par un partenaire externe selon le journal du syndicat SEV. «La direction de la régie a décidé d'agir suite à un pré-rapport émis par l'OCIRT. Elle se dit très concernée par le ressenti exprimé par ses collaborateurs et le faisceau d'indices rapportés. Elle confirme prendre très au sérieux cette affaire et fait part de sa détermination à agir pour protéger la

santé de son personnel», confirme François Mutter, porte-parole et responsable des affaires publiques que nous avons contacté. «Cette enquête devra permettre à tous les protagonistes de s'exprimer. La direction a aussi convenu notamment avec la principale personne concernée qu'elle se retirerait de la conduite du personnel le temps de l'enquête», ajoute-t-il. «Les 19 plaignants et plaignantes dénoncent des attitudes tyranniques et colériques de deux dirigeantes, dont l'une de haut rang. Dans le département de cette dernière, l'absentéisme était de 14% en juillet. Elle vient de l'Administration cantonale où elle n'a pas laissé que des bons souvenirs. Elle a été nommée aux TPG pour les secouer et elle le fait avec le plus grand zèle», précisait Valérie Solano, secrétaire syndicale du SEV, dans le journal du syndicat. ■

JDr

## IMPRESSUM

**Société d'édition de Gauchebdo**  
25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève  
Amanda Loset, présidente

**Rédaction**  
redaction@gauchebdo.ch  
022 320 63 35

Joël Depommier, rédacteur en chef,  
Jorge Simao, rédacteur,  
Bertrand Tappolet, correcteur  
et rédacteur,  
Stéphane Montavon, dessinateur

**Administration**  
administration@gauchebdo.ch

**Publicité**  
tarifs et informations sur  
www.gauchebdo.ch/tarifs-publicitaires

**Abonnements**  
abo@gauchebdo.ch  
www.gauchebdo.ch/abj  
CCP 12-9325-6

**Maquette**  
Solidaridad Graphisme,  
1204 Genève

**Impression**  
Pressor, 6, route de Courroux,  
2800 Delémont

**Parution**  
Gauchebdo paraît 40 fois par année